

# Commune de Reuil en Brie Compte rendu du Conseil Municipal du 4 Octobre 2024

Présents: Patrick ROMANOW, Lucien DUBOIS, Dominique Banchereau, Jean-François BERNICCHIA, Anne BOULIN, Aurélie CALVEL, Justine MARTINI, Françoise SADKOWSKI. Absents: Catherine RIEHL qui a donné pouvoir à Françoise SADOWSKI, Pascal CARBUCCIA qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS, Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Aurélie CALVEL, Dominique RENARD qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN et Claude TESSIER excusés.

La séance commence à 20h00. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

### Examen de l'ordre du jour

### <u>1. Approbation Compte rendu Conseil</u> <u>Municipal du 28 Juin 2024.</u>

Une précision est apportée sur les travaux au Tillet. Aucune objection n'est formulée.

Adopté à l'Unanimité.

# 2. Création d'un Poste permanent d'Adjoint Administratif tous grades.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de créer ce poste dans la nomenclature des emplois de la Commune dans le cadre du remplacement d'un Agent ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Adopté à l'Unanimité.

# 3. Convention interventions musicales en milieu scolaire année 2024/2025.

Monsieur le Maire propose de reconduire le budget alloué pour l'année 2023/2024.

Adopté à l'Unanimité.

## 4. Assurance statutaire du personnel 2025/2030.

Monsieur le Maire propose la reconduction de cette assurance

Adopté à l'Unanimité.

### 5. Convention SAUR année 2025/2026.

Monsieur le Maire rappelle que cette convention concerne le contrôle des hydrants qui est obligatoire.

Adopté à l'unanimité

#### 6. Redevance Orange.

Monsieur le Maire soumet à acceptation cette redevance d'un montant de 682,99€.

Adopté à l'unanimité

# 7. Modification des créances et modification budgétaire.

Monsieur Lucien DUBOIS donne lecture de l'état de provisionnement des créances cantine élaboré par la Trésorerie à savoir la somme de 594,84€. Compte tenu de la somme de 150€ déjà inscrite au budget, il convient donc de procéder à une modification budgétaire pour la différence soit 444,84€ par les comptes 681 : + 444,84 et 615221 : - 444,84.

Adopté par 5 voix Pour et 3 voix Contre.

### 8. Tableau des emplois.

Monsieur le Maire soumet la mise à jour du tableau des emplois.

Adopté à l'Unanimité.

#### Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Jean-François Bernicchia s'inquiète de la prolifération des chats errants au Tillet. Il souligne également l'accroissement de la circulation au Tillet suite à la fermeture temporaire du pont de Luzancy et des désordres engendrés (vitesse, poids lourds etc....), dus au non-respect de la déviation officielle. Monsieur le Maire indique que la Gendarmerie a été saisie de ce problème. Jean-François Bernicchia informe le Conseil que le module de chargement des tablettes (outil numérique de l'école) est défaillant.

*Françoise Sadkowski* fait lecture d'une note de *Catherine Riehl* relative au déroulement de la rentrée scolaire.

**Patrick Romanow** projette ensuite un document d'urbanisme (projet sur la parcelle E 414) à titre d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 7 Octobre à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 7 Octobre 2024

Le Maire,

P. ROMANOW



